

Docteur Georges MERIC

AURAGNE, le 28 février 2007

Monsieur,

Suite à la réception du budget primitif 2007 du conseil général je me permets de vous écrire pour vous signaler des incohérences concernant la partie télécommunication haut débit.

1. La technologie choisit le wifi requiert un sur-maillage pour être efficace et éviter les phénomènes d'évanouissement ce qui est faisable en ville mais irréalisable en campagne car nous n'avons pas de réseau haut débit.
2. La technologie hot spot wifi permet certes de créer un réseau mais ne permet pas dans notre cas un accès réellement comparable à un système adsl + DSLAM; les points d'accès passerelle sont trop proches sur un même mât. Ils doivent être espacés d'au moins 5 canaux en sachant que les bandes vont de 1 à 15 canaux vous pouvez mettre 3 canaux au maximum cote à cote sur un même hot spot.
3. La bande passante maximum de 54Mb/s est largement inférieure, en réalité 11Mb/s étant considérée comme un très bon résultat. Elle est en plus partagée entre les utilisateurs.
4. La fréquence 2.4Ghz est très perturbée par les intempéries et très sensible à la propagation au delà de 300M de distance .
5. La Société fournissant ce service actuellement sur le canton d'AURAGNE n'attribue pas d'ip publique ce qui interdit de nombreuses applications telles que les vpn ou l'accès à de nombreux serveurs qui requièrent ce style d'ip; cela interdit une utilisation du NET comparable à une simple ADSL pour un prix qui lui est identique.
6. En 2005 la commune d'Auragne comptait 35 personnes intéressées par le haut débit en hertzien ce qui ne laisserait pas grand chose par utilisateur avec une technologie wifi mise en œuvre comme en #5.
7. La distance moyenne est de 1.5 Km des points hauts utilisables pour un hot spot sur notre commune (conditions à mon avis semblables dans les autres communes). La puissance Maximum rayonnée légale du Hot spot est limitée ainsi que celle du point client (n'oubliez pas que nous sommes proches du CECS D'Aussaguel).
8. Les zones muettes qui obligent de mettre en vis à vis 2 relais pour ce couvrir mutuellement et donc doubler l'infrastructure en chevauchant les canaux provoqueraient des collisions de paquets et donc une chute de débit.

Les lignes de France telecom sont dans un état des plus pitoyables, les remplacer ne serait pas réaliste :

1. La répartition des personnes (éparses) désirant accéder au service numérique entraînerait un coût prohibitif.
2. C'est aussi techniquement une aberration car la distance utilisateur / dslam et donc le taux d'affaiblissement serait trop important pour avoir un débit raisonnable réclamé par les futures applications.
3. Les tracteurs et autres engins lourds continueraient à arracher régulièrement des câbles, les lignes téléphoniques ressemblent à un festival de raccords et de rallonges.
4. Le faible intérêt que porte FT au campagne car pas assez rentable.
5. Les nouvelles lignes se retrouveraient rapidement dans le même état que les précédentes.

La solution wifi seule n'est pas une solution pérenne pour desservir massivement du haut débit car elle est prévue pour une niche technologique qui vise à renforcer un réseau existant et non pas à remplacer une infrastructure; en clair celle-ci serait incapable de fournir le service attendu par les utilisateurs pour un prix équivalent à l'adsl et ne réduirait en rien la fracture numérique car l'internet n'est qu'au début de son déploiement. Développer cette solution risque de faire prendre des années de retard à notre région.

La seule solution viable à long terme c'est de la fibre optique + central informatique par village pour limiter les accès concurrentiels le tout couplé à un système wifi/wimax.

Cela permettrait en plus de renforcer les réseaux gsm, téléphonique et numérique Tv à travers des spots omnidirectionnel et directionnel . Les services de téléphonie gsm, voie, et Tv sont franchement déplorables sur notre commune.

Le principal problème du déploiement des fibres étant le prix du droit de passage prohibitif au niveau des voiries qui absorbent tout le budget au détriment du matériel. Sur les 20 millions prévus, combien partent en droit de passages ?

La solution serait d'exploiter les bandes de terre de réserve fluviale le long des cours d'eau (4m de large) qui sont non cultivables, et parallèles aux routes et donc très proches des habitations. Cela constituerait la dorsale de backbone très rentable car quasi rectiligne et upgradables sans surcoût. Qui plus est pas de route éventrées et des délais raccourcis .

Je tiens à vous signaler que nous sommes nombreux sur Auragne à trouver aberrant et scandaleux que l'on creuse une tranchée pour renforcer la D43 sans en profiter pour passer des câbles ou des gaines de réserve pour déployer de la technologie.

Je suis surpris que vos conseillers techniques n'aient pas relevé tous ces points problématiques avant de publier la roadmap « Les Décisions du conseil Général ». Si vous souhaitez plus de renseignements techniques vous pouvez me contacter.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur ...